



LES ECUREUILS DE ST PRIX



Tél et répondeur : **06 16 41 93 66** Mail : ecureuils95@gmail.com

PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉ

Afin de respecter les consignes sanitaires et d'assurer la sécurité des licenciés, voici les règles qui seront à respecter à partir de lundi 7 septembre 2020 pour la reprise des séances :

1. Prise en compte, respect et suivi des recommandations médicales, sanitaires et administratives des autorités (gouvernement, autorités sanitaires et collectivités locales).

- Evaluer en amont son état de santé : si symptôme COVID, demander aux adhérents de ne pas se présenter en séance.
- Nettoyage et désinfection du matériel avant et après toutes les séances (produits mis à disposition).
- Lavage des mains avant et après : chaque passage aux agrès, l'entraînement pour les adhérents et éducateurs avec du gel hydroalcoolique mis à disposition.
- Les bacs à magnésie seront interdits. Un morceau de magnésie sera remis individuellement aux adhérents pour leur propre usage ; lavage des mains après utilisation de la magnésie.
- Tenir une feuille de présence.

2. Préservation de la santé des pratiquants et des membres de l'encadrement.

- Masque obligatoire pour les éducateurs.
- Être vigilant pendant la séance des signes de fatigue, d'essoufflement des adhérents ou de signaux particuliers : mettre au repos et prévenir les familles.

3. Application des mesures « barrière ».

- Distanciation physique d'1 m50.
- Aucun contact entre adhérents.

4. Adaptation de l'organisation générale du club et protection juridique ; accès aux installations, créneaux, publics prioritaires.

- Non acceptation des parents dans l'enceinte sportive (sauf pour les cours de la Petite Enfance). Apporter sa propre gourde ou bouteille d'eau.
- Installation d'une bâche sur le praticable dès réception (mi-septembre) et nettoyage quotidien. En attendant utilisation d'un plastique de protection.
- Accès vestiaires autorisés avec distanciation d'1m entre chaque adhérents sur le banc et désinfection quotidienne, toilettes accessibles dans le complexe.
- Le sens de circulation sera fléché au sol à l'entrée de la salle. La sortie du complexe s'effectuera par la porte extérieure à côté de la salle de danse.

Association Loi 1901 – Agrément Jeunesse et Sports – N° 7858 du 4 juin 1965

Siège Social : Complexe Sportif – 29 rue Pasteur 95390 St Prix

Siret : 314 776 808 00029 NAF 9312Z

www.lesecureuilsdestprix.org